

Communiqué de presse des syndiqués CGT de la Clinique de l'ORMEAU

Suite à la mobilisation des salariés de la clinique de l'Ormeau, à l'appel de la déléguée syndicale CGT et des délégués du personnel, un accord a été signé avec la Direction.

Les salariés obtiennent ainsi une augmentation de salaire de 2,1%, une revalorisation de l'ancienneté au sein de l'entreprise et une revalorisation du salaire de base des aides soignantes et auxiliaires de puériculture.

Une charte du respect est en cours d'élaboration, d'autres mesures concernant la charge de travail et son organisation sont mises en place et doivent faire l'objet d'un compte rendu à l'automne.

Malheureusement pas d'embauche et donc certains services sont toujours à flux très tendu.

C'est pourquoi nous allons rester vigilantes et suivre de près ces études de postes.

En conclusion, même imparfaites ces quelques avancées n'ont été rendues possible que grâce à l'arrivée d'un syndicat CGT au printemps dernier et à la mobilisation des salariés. »